

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a effectué un audit indépendant des états financiers conformément aux Normes canadiennes d'audit. Son rapport figure à la page suivante.



**Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA**  
Chef de la direction  
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.



**Heidi Johnston, CPA, CA**  
Chef des finances  
Fonds RBC GMA

Le 5 mars 2026

## Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

**FONDS RBC**

Fonds de bons du Trésor canadien RBC  
 Fonds du marché monétaire canadien RBC  
 Fonds du marché monétaire américain RBC  
 Fonds du marché monétaire américain RBC II  
 (auparavant, *Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC*)  
 Fonds canadien de revenu à court terme RBC  
 Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC  
 Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC  
 Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC  
 Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC  
 Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC  
 Fonds FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC  
 Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC  
 Fonds d'obligations RBC  
 Fonds d'obligations Vision RBC  
 Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC  
 Fonds d'obligations étrangères RBC  
 Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC  
 Fonds FNB indiciel d'obligations mondiales RBC  
 Fonds d'obligations de sociétés canadiennes RBC  
 Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC  
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC  
 Fonds d'obligations à rendement élevé RBC  
 Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC  
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC  
 Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC  
 Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC  
 Fonds en devises des marchés émergents RBC  
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC  
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD – Couvert)  
 Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay  
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)  
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)  
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)  
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)  
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)  
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)  
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)  
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)  
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay  
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)  
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)  
 Portefeuille prudence d'obligations RBC  
 Portefeuille d'obligations essentielles RBC  
 Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC  
 Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC  
 Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC  
 Fonds FNB indiciel d'obligations de sociétés canadiennes Objectif 2026 RBC  
 Fonds FNB indiciel d'obligations de sociétés canadiennes Objectif 2027 RBC  
 Fonds FNB indiciel d'obligations de sociétés canadiennes Objectif 2028 RBC  
 Fonds FNB indiciel d'obligations de sociétés canadiennes Objectif 2029 RBC  
 Fonds FNB indiciel d'obligations de sociétés canadiennes Objectif 2030 RBC  
 Solution de versement géré RBC  
 Solution de versement géré RBC – Évolué  
 Solution de versement géré RBC – Évolué Plus  
 Fonds de revenu mensuel RBC  
 Fonds de revenu mensuel américain RBC  
 Fonds équilibré RBC  
 Fonds équilibré mondial RBC

Fonds équilibré Vision RBC  
 Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC  
 Fonds équilibré de marchés émergents RBC  
 Fonds prudent de croissance et de revenu RBC  
 Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC  
 Fonds mondial de croissance et de revenu RBC  
 Portefeuille prudence élevée sélect RBC  
 Portefeuille prudence sélect RBC  
 Portefeuille équilibré sélect RBC  
 Portefeuille de croissance sélect RBC  
 Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC  
 Portefeuille prudence choix sélect RBC  
 Portefeuille équilibré choix sélect RBC  
 Portefeuille de croissance choix sélect RBC  
 Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC  
 Portefeuille mondial prudence élevée RBC  
 Portefeuille mondial prudence RBC  
 Portefeuille mondial équilibré RBC  
 Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC  
 Portefeuille mondial croissance RBC  
 Portefeuille mondial toutes actions RBC  
 Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC  
 Portefeuille prudence choix mondial RBC  
 Portefeuille équilibré choix mondial RBC  
 Portefeuille croissance choix mondial RBC  
 Portefeuille toutes actions choix mondial RBC  
 Solution de revenu de retraite RBC  
 Portefeuille de retraite 2020 RBC  
 Portefeuille de retraite 2025 RBC  
 Portefeuille de retraite 2030 RBC  
 Portefeuille de retraite 2035 RBC  
 Portefeuille de retraite 2040 RBC  
 Portefeuille de retraite 2045 RBC  
 Portefeuille de retraite 2050 RBC  
 Portefeuille de retraite 2055 RBC  
 Portefeuille de retraite 2060 RBC  
 Portefeuille de retraite 2065 RBC  
 Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC  
 Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC  
 Fonds d'éducation Objectif 2040 RBC  
 Fonds canadien de dividendes RBC  
 Fonds d'actions canadiennes RBC  
 Fonds d'actions canadiennes Vision RBC  
 Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC  
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC  
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC  
 Fonds FNB indiciel d'actions canadiennes RBC  
 Fonds indiciel canadien RBC  
 Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC  
 Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC  
 Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC  
 Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC  
 Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC  
 Fonds nord-américain de valeur RBC  
 Fonds nord-américain de croissance RBC  
 Fonds américain de dividendes RBC  
 Fonds américain de dividendes neutre en devises RBC  
 Fonds d'actions américaines RBC  
 Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC  
 Fonds d'actions américaines QUBE RBC  
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC  
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC  
 Fonds de valeur d'actions américaines RBC  
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines RBC  
 Fonds FNB indiciel d'actions américaines neutre en devises RBC  
 Fonds indiciel américain RBC  
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (Non couvert)  
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (*renommé Fonds d'actions américaines neutre en devises QUBE RBC*)  
 Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC  
 Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC  
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC

Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC  
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC  
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC  
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II  
 Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC  
 Fonds international de croissance de dividendes RBC  
 Fonds d'actions internationales RBC  
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC  
 Fonds FNB indiciel d'actions internationales neutre en devises RBC  
 Fonds indiciel d'actions internationales RBC (*auparavant, Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC*)  
 Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC (*renommé Fonds d'actions internationales QUBE RBC*)  
 Fonds d'actions européennes RBC  
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC  
 Fonds d'actions asiatiques RBC  
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC  
 Fonds d'actions chinoises RBC  
 Fonds d'actions japonaises RBC  
 Fonds d'actions Inde RBC  
 (auparavant, *Fonds d'actions indiennes Indigo RBC*)  
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC  
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC  
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC  
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC  
 Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC  
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC  
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC  
 Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité QUBE RBC  
 Fonds FNB indiciel d'actions de marchés émergents RBC  
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC  
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC  
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC  
 Fonds d'actions mondiales RBC  
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC  
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC  
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC  
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC  
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC  
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC  
 Fonds d'actions mondiales de sociétés à grande capitalisation RBC  
 Fonds d'actions mondiales QUBE RBC  
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC  
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC  
 Fonds FNB indiciel d'actions mondiales RBC  
 Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC  
 Fonds d'actions monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC  
 Fonds mondial d'énergie RBC  
 Fonds mondial de métaux précieux RBC  
 Fonds mondial de ressources RBC  
 Fonds mondial de technologie RBC

**PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC**

Portefeuille privé de revenu à court terme RBC  
 Portefeuille privé de revenu RBC  
 Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC  
 Portefeuille privé fondamental d'actions canadiennes RBC  
 Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC  
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation RBC  
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC  
 Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC  
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation RBC  
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC  
 Portefeuille privé de sociétés américaines à petite capitalisation RBC

**PORTFEUILLES PRIVÉS RBC (suite)**

Portefeuille privé d'actions EAEO RBC  
 Portefeuille privé d'actions outre-mer RBC  
 Portefeuille privé d'actions mondiales de croissance RBC  
 Portefeuille privé d'actions mondiales RBC

**FONDS ALTERNATIFS RBC**

Fonds d'obligations alternatives mondiales  
 BlueBay (Canada)  
 Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC  
 Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC  
 (CAD – Couvert)

**FONDS PH&N**

Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme  
 Phillips, Hager & North  
 Fonds d'obligations Phillips, Hager & North  
 Fonds d'obligations à rendement global  
 Phillips, Hager & North  
 Fonds d'obligations à rendement élevé  
 Phillips, Hager & North  
 Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North  
 Fonds équilibré Phillips, Hager & North  
 Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North  
 Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North

Fonds de valeur d'actions canadiennes  
 Phillips, Hager & North  
 Fonds de revenu d'actions prudent Phillips, Hager & North  
 Fonds sous-jacent d'actions canadiennes  
 Phillips, Hager & North  
 Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II  
 Phillips, Hager & North  
 Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North  
 Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North  
 Fonds Vintage Phillips, Hager & North  
 Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North  
 Fonds à revenu de dividendes américain  
 Phillips, Hager & North  
 Fonds d'actions américaines multistyle toutes  
 capitalisations Phillips, Hager & North  
 Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North  
 Fonds d'actions américaines avec couverture  
 de change Phillips, Hager & North  
 Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North  
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North  
 Fonds d'actions outre-mer avec couverture  
 de change Phillips, Hager & North  
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North

Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North  
 Fonds de retraite CIBLE 2065 Phillips, Hager & North  
 Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North  
 Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North  
 Fonds fiduciaire de retraite de croissance  
 Phillips, Hager & North  
 Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes  
 Phillips, Hager & North  
 Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus  
 Phillips, Hager & North  
 (individuellement, le « Fonds »)

**Notre opinion**

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Fonds au 31 décembre 2025 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 2, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

**Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 2;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 2;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 2;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes indiquées à la note 2;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Indépendance**

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

**Autre point**

Les états financiers du Fonds indiciel d'actions internationales RBC (auparavant, Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC) et du Fonds d'actions Inde RBC (auparavant, Fonds d'actions indiennes Indigo RBC) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 20 mars 2025.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel 2025 de la direction sur le rendement du fonds de chaque Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

*PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 12 mars 2026



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)  
**FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN RBC**

Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>PLACEMENTS À COURT TERME</b>			
<b>Acceptations bancaires et obligations bancaires</b>			
Banque de Montréal, 2,150 %, 2 janv. 2026	64 747	64 746	
Banque de Montréal, 2,571 %, 22 janv. 2026	30 000	30 000	
Banque de Montréal, 2,260 %, 23 janv. 2026	46 960	46 896	
Banque de Montréal, 2,698 %, 26 janv. 2026	28 730	28 677	
Banque de Montréal, 2,598 %, 27 avr. 2026	66 380	66 380	
Banque de Montréal, 2,761 %, 19 mai 2026	31 825	31 497	
Banque de Montréal, 2,704 %, 3 juin 2026	54 000	53 397	
Banque de Montréal, 2,564 %, 16 juill. 2026	14 830	14 830	
Banque de Montréal, 2,567 %, 17 sept. 2026	72 975	72 975	
Banque de Montréal, 2,446 %, 26 oct. 2026	95 000	93 145	
Banque de Montréal, 2,470 %, 2 nov. 2026	23 000	22 537	
Banque de Montréal, 2,509 %, 18 nov. 2026	43 055	42 128	
Banque de Montréal, 2,568 %, 18 nov. 2026	19 700	19 700	
Banque de Montréal, 2,481 %, 30 nov. 2026	75 000	73 344	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,120 %, 6 janv. 2026	10 000	9 996	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,824 %, 9 janv. 2026	78 021	77 973	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,190 %, 13 janv. 2026	40 000	39 958	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,190 %, 14 janv. 2026	44 135	44 085	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,855 %, 6 févr. 2026	41 830	41 713	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,548 %, 9 févr. 2026	45 980	45 980	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,775 %, 13 févr. 2026	41 745	41 609	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,578 %, 6 mars 2026	74 520	74 185	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,636 %, 8 avr. 2026	95 000	94 341	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,752 %, 9 avr. 2026	37 400	37 127	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,680 %, 6 mai 2026	74 820	74 141	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,742 %, 19 mai 2026	50 500	49 983	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,761 %, 21 mai 2026	30 500	30 181	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,783 %, 5 juin 2026	46 560	46 018	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,572 %, 23 juin 2026	83 460	83 460	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,401 %, 10 juill. 2026	20 000	19 753	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,922 %, 24 juill. 2026	20 350	20 024	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,618 %, 16 sept. 2026	27 880	27 375	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,572 %, 13 oct. 2026	43 925	43 062	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,450 %, 26 oct. 2026	11 860	11 628	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,477 %, 2 nov. 2026	68 000	66 625	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,519 %, 16 nov. 2026	40 000	39 141	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,519 %, 17 nov. 2026	29 900	29 256	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,501 %, 20 nov. 2026	50 000	48 921	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,481 %, 25 nov. 2026	70 000	68 477	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,500 %, 27 nov. 2026	40 000	39 118	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,519 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2026	32 000	31 280	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,519 %, 2 déc. 2026	43 640	42 656	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,650 %, 8 déc. 2026	25 000	24 397	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,650 %, 11 déc. 2026	45 000	43 905	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,120 %, 6 janv. 2026	26 900	26 889	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,929 %, 28 janv. 2026	43 090	42 997	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,282 %, 10 févr. 2026	25 000	24 938	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,905 %, 17 févr. 2026	52 795	52 599	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,934 %, 18 févr. 2026	43 850	43 682	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,570 %, 19 mars 2026	124 640	124 640	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Acceptations bancaires et obligations bancaires (suite)</b>			
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,499 %, 20 mars 2026	43 690	43 459	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,701 %, 24 mars 2026	46 700	46 419	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,687 %, 20 avr. 2026	76 000	75 397	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,575 %, 1 <sup>er</sup> mai 2026	35 000	35 000	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,700 %, 6 mai 2026	34 850	34 532	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,744 %, 3 juin 2026	30 000	29 660	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,820 %, 6 juill. 2026	52 850	52 104	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,856 %, 4 août 2026	46 800	46 028	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,810 %, 24 août 2026	51 475	50 563	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,480 %, 20 oct. 2026	30 400	29 811	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,518 %, 10 nov. 2026	20 000	19 578	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,518 %, 13 nov. 2026	34 955	34 211	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,510 %, 2 déc. 2026	28 000	27 371	
Banque Nationale du Canada, 2,428 %, 26 janv. 2026	137 000	137 000	
Banque Nationale du Canada, 2,712 %, 23 févr. 2026	34 100	33 967	
La Banque Toronto-Dominion, 2,539 %, 7 janv. 2026	26 800	26 789	
La Banque Toronto-Dominion, 3,041 %, 20 janv. 2026	75 970	75 850	
La Banque Toronto-Dominion, 2,391 %, 22 janv. 2026	35 180	35 132	
La Banque Toronto-Dominion, 2,336 %, 5 mars 2026	51 650	51 443	
La Banque Toronto-Dominion, 2,359 %, 6 mars 2026	44 430	44 247	
La Banque Toronto-Dominion, 2,360 %, 16 mars 2026	75 000	74 643	
La Banque Toronto-Dominion, 2,350 %, 18 mars 2026	100 000	99 514	
La Banque Toronto-Dominion, 2,348 %, 19 mars 2026	100 000	99 508	
La Banque Toronto-Dominion, 2,348 %, 23 mars 2026	100 000	99 482	
La Banque Toronto-Dominion, 2,348 %, 25 mars 2026	12 000	11 936	
La Banque Toronto-Dominion, 2,606 %, 30 mars 2026	46 855	46 563	
La Banque Toronto-Dominion, 2,596 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2026	42 950	42 678	
La Banque Toronto-Dominion, 2,706 %, 22 avr. 2026	65 000	64 471	
La Banque Toronto-Dominion, 2,736 %, 23 avr. 2026	50 415	49 996	
La Banque Toronto-Dominion, 2,348 %, 5 mai 2026	27 000	26 787	
La Banque Toronto-Dominion, 2,349 %, 26 mai 2026	40 000	39 631	
La Banque Toronto-Dominion, 2,360 %, 3 juin 2026	25 000	24 756	
La Banque Toronto-Dominion, 2,350 %, 4 juin 2026	75 000	74 265	
La Banque Toronto-Dominion, 2,391 %, 16 juin 2026	138 300	136 814	
La Banque Toronto-Dominion, 2,596 %, 21 juill. 2026	171 005	171 005	
La Banque Toronto-Dominion, 2,481 %, 30 nov. 2026	50 000	48 896	
		4 361 871	<b>28,5</b>
<b>Billets de trésorerie</b>			
Alectra Inc., 2,295 %, 7 janv. 2026	2 000	1 998	
Alectra Inc., 2,298 %, 12 janv. 2026	13 200	13 191	
Alectra Inc., 2,298 %, 14 janv. 2026	11 780	11 770	
Alectra Inc., 2,298 %, 15 janv. 2026	10 000	9 991	
AltaLink LP, 2,304 %, 29 janv. 2026	19 600	19 564	
Banner Trust, 2,426 %, 2 janv. 2026	44 835	44 831	
Banner Trust, 2,840 %, 6 janv. 2026	110 825	110 782	
Banner Trust, 2,891 %, 7 janv. 2026	9 000	8 996	
Banner Trust, 2,860 %, 8 janv. 2026	2 275	2 274	
Banner Trust, 2,851 %, 13 janv. 2026	31 000	30 971	
Banner Trust, 2,870 %, 14 janv. 2026	13 215	13 202	
Banner Trust, 2,871 %, 16 janv. 2026	4 000	3 995	
Banner Trust, 2,580 %, 22 janv. 2026	4 570	4 563	
Banner Trust, 2,881 %, 23 janv. 2026	9 500	9 484	
Banner Trust, 2,500 %, 29 janv. 2026	10 785	10 764	
Banner Trust, 2,913 %, 2 févr. 2026	10 200	10 174	
Banner Trust, 2,633 %, 5 févr. 2026	20 500	20 449	
Banner Trust, 2,931 %, 6 févr. 2026	5 600	5 584	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>			
Banner Trust, 2,730 %, 9 févr. 2026	28 575	28 492	
Banner Trust, 2,449 %, 10 févr. 2026	3 250	3 241	
Banner Trust, 2,451 %, 12 févr. 2026	18 400	18 348	
Banner Trust, 2,858 %, 18 févr. 2026	24 925	24 832	
Banner Trust, 2,856 %, 20 févr. 2026	43 500	43 331	
Banner Trust, 2,870 %, 24 févr. 2026	2 200	2 191	
Banner Trust, 2,870 %, 26 févr. 2026	14 100	14 038	
Banner Trust, 2,660 %, 30 mars 2026	14 000	13 911	
Banner Trust, 2,641 %, 7 avr. 2026	55 410	55 029	
Banner Trust, 2,539 %, 8 avr. 2026	7 950	7 897	
Banner Trust, 2,451 %, 9 avr. 2026	8 240	8 186	
Banner Trust, 2,451 %, 22 avr. 2026	20 400	20 249	
Banner Trust, 2,498 %, 7 mai 2026	5 000	4 957	
Banner Trust, 2,520 %, 5 juin 2026	72 675	71 907	
Banner Trust, 2,498 %, 9 juin 2026	6 500	6 430	
Bay Street Funding Trust, 2,630 %, 6 janv. 2026	23 000	22 992	
Bay Street Funding Trust, 2,891 %, 15 janv. 2026	23 850	23 824	
Bay Street Funding Trust, 2,880 %, 16 janv. 2026	10 000	9 988	
Bay Street Funding Trust, 2,921 %, 20 janv. 2026	8 500	8 487	
Bay Street Funding Trust, 2,566 %, 22 janv. 2026	40 845	40 785	
Bay Street Funding Trust, 2,428 %, 23 janv. 2026	77 000	76 888	
Bay Street Funding Trust, 2,891 %, 26 janv. 2026	4 200	4 192	
Bay Street Funding Trust, 2,923 %, 28 janv. 2026	20 825	20 780	
Bay Street Funding Trust, 2,866 %, 4 févr. 2026	12 000	11 968	
Bay Street Funding Trust, 2,446 %, 5 févr. 2026	59 500	59 361	
Bay Street Funding Trust, 2,886 %, 9 févr. 2026	15 250	15 203	
Bay Street Funding Trust, 2,898 %, 10 févr. 2026	4 500	4 486	
Bay Street Funding Trust, 2,419 %, 13 févr. 2026	625	623	
Bay Street Funding Trust, 2,432 %, 17 févr. 2026	6 500	6 480	
Bay Street Funding Trust, 2,451 %, 20 févr. 2026	8 500	8 472	
Bay Street Funding Trust, 2,729 %, 16 mars 2026	11 500	11 437	
Bay Street Funding Trust, 2,651 %, 31 mars 2026	4 200	4 173	
Bay Street Funding Trust, 2,651 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2026	9 675	9 612	
Bay Street Funding Trust, 2,631 %, 8 avr. 2026	2 760	2 741	
Bay Street Funding Trust, 2,614 %, 20 avr. 2026	35 000	34 730	
Bay Street Funding Trust, 2,498 %, 8 mai 2026	7 500	7 436	
Bay Street Funding Trust, 2,500 %, 13 mai 2026	6 540	6 482	
Bay Street Funding Trust, 2,520 %, 22 juin 2026	5 530	5 465	
BCI QuadReal Realty, 2,351 %, 5 janv. 2026	55 600	55 586	
BCI QuadReal Realty, 2,345 %, 28 janv. 2026	6 150	6 139	
BCI QuadReal Realty, 2,353 %, 29 janv. 2026	5 400	5 390	
BCI QuadReal Realty, 2,348 %, 30 janv. 2026	17 030	16 998	
BCI QuadReal Realty, 2,350 %, 2 févr. 2026	60 825	60 700	
BCI QuadReal Realty, 2,352 %, 4 févr. 2026	15 800	15 765	
Canadian Master Trust, 2,849 %, 7 janv. 2026	2 500	2 499	
Canadian Master Trust, 2,859 %, 9 janv. 2026	10 500	10 493	
Canadian Master Trust, 2,870 %, 12 janv. 2026	1 000	999	
Canadian Master Trust, 2,892 %, 22 janv. 2026	28 000	27 954	
Canadian Master Trust, 2,903 %, 28 janv. 2026	10 620	10 597	
Canadian Master Trust, 2,858 %, 29 janv. 2026	28 700	28 637	
Canadian Master Trust, 2,832 %, 30 janv. 2026	35 000	34 922	
Canadian Master Trust, 2,620 %, 5 févr. 2026	13 910	13 875	
Canadian Master Trust, 2,878 %, 18 févr. 2026	3 150	3 138	
Canadian Master Trust, 2,461 %, 5 mars 2026	3 415	3 401	
Canadian Master Trust, 2,459 %, 10 mars 2026	27 150	27 026	
Canadian Master Trust, 2,580 %, 12 mars 2026	7 800	7 762	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>			
Canadian Master Trust, 2,735 %, 18 mars 2026	10 200	10 142	
Canadian Master Trust, 2,459 %, 31 mars 2026	18 960	18 847	
Canadian Master Trust, 2,496 %, 7 avr. 2026	4 278	4 250	
Canadian Master Trust, 2,496 %, 9 avr. 2026	3 000	2 980	
Canadian Master Trust, 2,629 %, 16 avr. 2026	21 391	21 231	
Canadian Master Trust, 2,487 %, 20 avr. 2026	16 500	16 379	
Canadian Master Trust, 2,517 %, 28 avr. 2026	1 850	1 835	
Canadian Master Trust, 2,500 %, 11 mai 2026	15 500	15 364	
Canadian Master Trust, 2,520 %, 15 juin 2026	4 000	3 955	
Canadian Master Trust, 2,520 %, 17 juin 2026	7 000	6 920	
Canadian Master Trust, 2,520 %, 18 juin 2026	5 000	4 943	
Canadian Master Trust, 2,531 %, 23 juin 2026	22 000	21 739	
Clarity Trust, 2,401 %, 2 janv. 2026	65 000	64 996	
Clarity Trust, 2,631 %, 5 janv. 2026	13 800	13 796	
Clarity Trust, 2,396 %, 6 janv. 2026	3 000	2 999	
Clarity Trust, 2,600 %, 16 janv. 2026	8 000	7 992	
Clarity Trust, 2,877 %, 11 févr. 2026	15 356	15 307	
Clarity Trust, 2,450 %, 25 févr. 2026	13 920	13 869	
Clarity Trust, 2,800 %, 9 mars 2026	31 495	31 334	
Clarity Trust, 2,784 %, 11 mars 2026	36 000	35 812	
Clarity Trust, 2,448 %, 30 mars 2026	3 300	3 281	
Clarity Trust, 2,832 %, 22 avr. 2026	31 170	30 905	
Clarity Trust, 2,820 %, 19 mai 2026	13 800	13 657	
Clarity Trust, 2,878 %, 20 mai 2026	14 645	14 487	
Clarity Trust, 2,592 %, 27 mai 2026	34 400	34 048	
Clarity Trust, 2,900 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026	4 000	3 953	
Clarity Trust, 2,900 %, 5 juin 2026	17 000	16 794	
Clarity Trust, 2,892 %, 10 juin 2026	25 185	24 871	
Clarity Trust, 2,913 %, 16 juin 2026	8 000	7 896	
Clarity Trust, 2,919 %, 14 juill. 2026	4 700	4 628	
Clarity Trust, 2,930 %, 17 juill. 2026	29 745	29 283	
Clarity Trust, 2,981 %, 27 août 2026	39 010	38 269	
Clarity Trust, 2,639 %, 23 sept. 2026	21 720	21 313	
Enbridge Gas Inc., 2,369 %, 2 janv. 2026	30 000	29 998	
Enbridge Gas Inc., 2,437 %, 5 janv. 2026	26 240	26 233	
Enbridge Gas Inc., 2,434 %, 7 janv. 2026	19 880	19 872	
Enbridge Gas Inc., 2,434 %, 8 janv. 2026	5 000	4 998	
Enbridge Gas Inc., 2,398 %, 15 janv. 2026	69 740	69 676	
Enbridge Gas Inc., 2,398 %, 16 janv. 2026	81 950	81 869	
Pipelines Enbridge Inc., 2,419 %, 2 janv. 2026	6 000	6 000	
Pipelines Enbridge Inc., 2,434 %, 6 janv. 2026	25 000	24 992	
Pipelines Enbridge Inc., 2,411 %, 14 janv. 2026	31 715	31 688	
Pipelines Enbridge Inc., 2,404 %, 19 janv. 2026	18 265	18 243	
Énergir SEC, 2,471 %, 5 janv. 2026	8 425	8 423	
Énergir SEC, 2,282 %, 13 janv. 2026	10 000	9 993	
Énergir SEC, 2,287 %, 19 janv. 2026	7 375	7 367	
EPCOR Utilities Inc., 2,243 %, 7 janv. 2026	10 600	10 596	
FortisBC Energy Inc., 2,298 %, 7 janv. 2026	7 000	6 997	
FortisBC Energy Inc., 2,256 %, 14 janv. 2026	6 000	5 995	
FortisBC Energy Inc., 2,218 %, 23 janv. 2026	6 000	5 992	
FortisBC Energy Inc., 2,297 %, 28 janv. 2026	8 000	7 986	
FortisBC Energy Inc., 2,228 %, 10 févr. 2026	7 385	7 367	
FortisBC Energy Inc., 2,257 %, 11 févr. 2026	10 000	9 975	
FortisBC Inc., 2,259 %, 12 janv. 2026	6 000	5 996	
FortisBC Inc., 2,307 %, 21 janv. 2026	6 000	5 992	
FortisBC Inc., 2,238 %, 18 févr. 2026	8 000	7 977	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>			
FortisBC Inc., 2,259 %, 18 mars 2026	5 200	5 176	
FortisBC Inc., 2,262 %, 25 mars 2026	6 000	5 969	
Fusion Trust, 2,396 %, 6 janv. 2026	22 500	22 493	
Fusion Trust, 2,623 %, 8 janv. 2026	3 000	2 998	
Fusion Trust, 2,624 %, 9 janv. 2026	22 750	22 737	
Fusion Trust, 2,890 %, 14 janv. 2026	11 750	11 738	
Fusion Trust, 2,600 %, 16 janv. 2026	65 000	64 931	
Fusion Trust, 2,556 %, 20 janv. 2026	46 595	46 533	
Fusion Trust, 2,802 %, 5 févr. 2026	16 550	16 506	
Fusion Trust, 2,889 %, 19 févr. 2026	25 000	24 904	
Fusion Trust, 2,901 %, 24 févr. 2026	11 250	11 202	
Fusion Trust, 2,502 %, 25 févr. 2026	25 600	25 504	
Fusion Trust, 2,919 %, 2 mars 2026	14 700	14 630	
Fusion Trust, 2,450 %, 5 mars 2026	12 800	12 746	
Fusion Trust, 2,820 %, 10 mars 2026	55 465	55 178	
Fusion Trust, 2,448 %, 11 mars 2026	16 500	16 424	
Fusion Trust, 2,450 %, 16 mars 2026	10 000	9 951	
Fusion Trust, 2,639 %, 25 mars 2026	17 595	17 490	
Fusion Trust, 2,575 %, 21 avr. 2026	30 100	29 868	
Fusion Trust, 2,501 %, 6 mai 2026	7 000	6 941	
Fusion Trust, 2,501 %, 27 mai 2026	11 000	10 891	
Fusion Trust, 2,500 %, 2 juin 2026	32 000	31 671	
Fusion Trust, 2,551 %, 9 juin 2026	8 000	7 912	
Hydro Ottawa Capital Corp., 2,335 %, 19 janv. 2026	50 000	49 943	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,526 %, 22 janv. 2026	7 000	6 990	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,403 %, 29 janv. 2026	12 070	12 048	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,414 %, 2 févr. 2026	35 845	35 769	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,436 %, 6 févr. 2026	31 205	31 130	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,436 %, 9 févr. 2026	1 025	1 022	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,422 %, 11 févr. 2026	68 400	68 215	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,449 %, 12 févr. 2026	3 425	3 415	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,405 %, 13 févr. 2026	41 900	41 782	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,418 %, 18 févr. 2026	34 655	34 545	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,459 %, 19 févr. 2026	44 000	43 856	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,420 %, 23 févr. 2026	46 645	46 482	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,432 %, 3 mars 2026	13 000	12 947	
Inter Pipeline Corridor Inc., 2,439 %, 18 mars 2026	11 850	11 790	
King Street Funding Trust, 2,859 %, 8 janv. 2026	2 500	2 499	
King Street Funding Trust, 2,891 %, 15 janv. 2026	23 000	22 975	
King Street Funding Trust, 2,880 %, 16 janv. 2026	4 000	3 995	
King Street Funding Trust, 2,606 %, 19 janv. 2026	8 000	7 990	
King Street Funding Trust, 2,566 %, 22 janv. 2026	36 200	36 147	
King Street Funding Trust, 2,428 %, 23 janv. 2026	101 000	100 853	
King Street Funding Trust, 2,902 %, 26 janv. 2026	3 000	2 994	
King Street Funding Trust, 2,917 %, 28 janv. 2026	19 350	19 308	
King Street Funding Trust, 2,458 %, 4 févr. 2026	4 865	4 854	
King Street Funding Trust, 2,446 %, 5 févr. 2026	17 070	17 030	
King Street Funding Trust, 2,886 %, 9 févr. 2026	35 075	34 968	
King Street Funding Trust, 2,898 %, 10 févr. 2026	30 000	29 905	
King Street Funding Trust, 2,432 %, 17 févr. 2026	8 000	7 975	
King Street Funding Trust, 2,451 %, 20 févr. 2026	5 000	4 983	
King Street Funding Trust, 2,432 %, 23 févr. 2026	91 000	90 681	
King Street Funding Trust, 2,667 %, 18 mars 2026	16 000	15 912	
King Street Funding Trust, 2,651 %, 1 <sup>er</sup> avr. 2026	1 935	1 922	
King Street Funding Trust, 2,631 %, 8 avr. 2026	5 530	5 492	
King Street Funding Trust, 2,614 %, 20 avr. 2026	9 500	9 427	
King Street Funding Trust, 2,515 %, 28 avr. 2026	23 280	23 094	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>			
King Street Funding Trust, 2,500 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026	23 000	22 765	
King Street Funding Trust, 2,519 %, 3 juin 2026	9 500	9 401	
King Street Funding Trust, 2,520 %, 22 juin 2026	13 000	12 848	
King Street Funding Trust, 2,521 %, 26 juin 2026	5 000	4 940	
Lower Mattagami Energy LP, 2,582 %, 7 janv. 2026	20 000	19 992	
Merit Trust, 2,879 %, 5 janv. 2026	34 000	33 989	
Merit Trust, 2,858 %, 6 janv. 2026	46 985	46 967	
Merit Trust, 2,863 %, 7 janv. 2026	7 000	6 997	
Merit Trust, 2,756 %, 12 janv. 2026	39 470	39 437	
Merit Trust, 2,851 %, 13 janv. 2026	10 000	9 991	
Merit Trust, 2,593 %, 19 janv. 2026	17 295	17 273	
Merit Trust, 2,872 %, 22 janv. 2026	24 325	24 285	
Merit Trust, 2,950 %, 2 févr. 2026	3 700	3 691	
Merit Trust, 2,633 %, 5 févr. 2026	6 265	6 249	
Merit Trust, 2,906 %, 6 févr. 2026	7 800	7 778	
Merit Trust, 2,867 %, 9 févr. 2026	24 200	24 126	
Merit Trust, 2,868 %, 12 févr. 2026	850	847	
Merit Trust, 2,871 %, 18 févr. 2026	6 000	5 978	
Merit Trust, 2,900 %, 20 févr. 2026	11 095	11 052	
Merit Trust, 2,431 %, 25 févr. 2026	6 700	6 676	
Merit Trust, 2,870 %, 26 févr. 2026	29 320	29 192	
Merit Trust, 2,429 %, 2 mars 2026	14 200	14 144	
Merit Trust, 2,432 %, 4 mars 2026	28 500	28 383	
Merit Trust, 2,641 %, 7 avr. 2026	28 975	28 776	
Merit Trust, 2,632 %, 17 avr. 2026	21 245	21 084	
Merit Trust, 2,624 %, 20 avr. 2026	5 030	4 991	
Merit Trust, 2,584 %, 21 avr. 2026	16 750	16 621	
Merit Trust, 2,516 %, 30 avr. 2026	4 190	4 156	
Merit Trust, 2,501 %, 6 mai 2026	14 100	13 981	
Merit Trust, 2,498 %, 7 mai 2026	14 000	13 881	
Merit Trust, 2,520 %, 5 juin 2026	43 070	42 615	
Merit Trust, 2,520 %, 11 juin 2026	36 500	36 099	
Merit Trust, 2,520 %, 12 juin 2026	4 725	4 673	
Merit Trust, 2,520 %, 15 juin 2026	30 000	29 662	
Merit Trust, 2,520 %, 30 juin 2026	27 500	27 162	
Merit Trust, 2,508 %, 3 juill. 2026	16 745	16 537	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,449 %, 6 janv. 2026	32 085	32 074	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,453 %, 7 janv. 2026	38 074	38 059	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,453 %, 8 janv. 2026	56 830	56 803	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,446 %, 13 janv. 2026	26 932	26 910	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,447 %, 14 janv. 2026	60 618	60 565	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,446 %, 15 janv. 2026	23 545	23 523	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,449 %, 21 janv. 2026	47 470	47 406	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd., 2,445 %, 26 janv. 2026	19 145	19 113	
Prime Trust, 2,851 %, 13 janv. 2026	3 785	3 781	
Prime Trust, 2,871 %, 20 janv. 2026	4 000	3 994	
Prime Trust, 2,860 %, 23 janv. 2026	30 775	30 722	
Prime Trust, 2,866 %, 4 févr. 2026	1 150	1 147	
Prime Trust, 2,867 %, 9 févr. 2026	7 500	7 477	
Prime Trust, 2,879 %, 24 févr. 2026	10 050	10 008	
Prime Trust, 2,870 %, 26 févr. 2026	5 545	5 521	
Prime Trust, 2,763 %, 6 mars 2026	10 400	10 350	
Prime Trust, 2,765 %, 11 mars 2026	28 225	28 079	
Prime Trust, 2,755 %, 12 mars 2026	3 000	2 984	
Prime Trust, 2,747 %, 16 mars 2026	9 635	9 582	
Prime Trust, 2,451 %, 9 avr. 2026	5 000	4 967	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>			
Prime Trust, 2,451 %, 22 avr. 2026	24 725	24 542	
Prime Trust, 2,517 %, 5 mai 2026	5 000	4 958	
Prime Trust, 2,500 %, 19 mai 2026	5 000	4 953	
Prime Trust, 2,501 %, 28 mai 2026	45 000	44 552	
Prime Trust, 2,500 %, 1 <sup>er</sup> juin 2026	4 200	4 157	
Prime Trust, 2,520 %, 5 juin 2026	5 400	5 343	
Prime Trust, 2,925 %, 8 juin 2026	4 100	4 049	
Prime Trust, 2,498 %, 9 juin 2026	16 100	15 927	
Prime Trust, 2,520 %, 11 juin 2026	13 640	13 490	
Prime Trust, 2,520 %, 19 juin 2026	30 575	30 223	
Prime Trust, 2,521 %, 3 juill. 2026	68 215	67 365	
Prime Trust, 2,944 %, 5 août 2026	24 000	23 590	
Prime Trust, 2,926 %, 11 août 2026	16 555	16 266	
Prime Trust, 2,899 %, 20 août 2026	7 700	7 562	
Prime Trust, 2,550 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2026	9 000	8 795	
Reliant Trust, 2,858 %, 7 janv. 2026	8 525	8 521	
Reliant Trust, 2,860 %, 8 janv. 2026	18 670	18 660	
Reliant Trust, 2,869 %, 13 janv. 2026	3 000	2 997	
Reliant Trust, 2,572 %, 23 janv. 2026	25 000	24 962	
Reliant Trust, 2,876 %, 27 janv. 2026	16 025	15 992	
Reliant Trust, 2,906 %, 6 févr. 2026	4 830	4 816	
Reliant Trust, 2,583 %, 9 févr. 2026	38 625	38 519	
Reliant Trust, 2,649 %, 12 févr. 2026	73 120	72 898	
Reliant Trust, 2,868 %, 18 févr. 2026	10 630	10 590	
Reliant Trust, 2,889 %, 25 févr. 2026	1 550	1 543	
Reliant Trust, 2,870 %, 26 févr. 2026	50 000	49 782	
Reliant Trust, 2,879 %, 27 févr. 2026	12 000	11 947	
Reliant Trust, 2,432 %, 4 mars 2026	7 325	7 295	
Reliant Trust, 2,660 %, 30 mars 2026	20 100	19 973	
Reliant Trust, 2,641 %, 7 avr. 2026	1 685	1 673	
Reliant Trust, 2,451 %, 8 avr. 2026	33 525	33 308	
Reliant Trust, 2,451 %, 9 avr. 2026	32 500	32 288	
Reliant Trust, 2,451 %, 15 avr. 2026	33 000	32 771	
Reliant Trust, 2,451 %, 22 avr. 2026	31 200	30 969	
Reliant Trust, 2,516 %, 7 mai 2026	25 750	25 529	
Reliant Trust, 2,500 %, 29 mai 2026	5 000	4 950	
Reliant Trust, 2,520 %, 11 juin 2026	9 440	9 336	
Reliant Trust, 2,520 %, 12 juin 2026	34 480	34 099	
Reliant Trust, 2,519 %, 15 juin 2026	21 075	20 838	
Reliant Trust, 2,520 %, 19 juin 2026	35 155	34 750	
Reliant Trust, 2,521 %, 3 juill. 2026	700	691	
Rideau Trail Funding Trust, 2,623 %, 7 janv. 2026	2 500	2 499	
Rideau Trail Funding Trust, 2,851 %, 12 janv. 2026	87 480	87 405	
Rideau Trail Funding Trust, 2,421 %, 15 janv. 2026	2 075	2 073	
Rideau Trail Funding Trust, 2,678 %, 16 janv. 2026	20 860	20 837	
Rideau Trail Funding Trust, 2,647 %, 19 janv. 2026	86 630	86 517	
Rideau Trail Funding Trust, 2,575 %, 23 févr. 2026	37 405	37 266	
Rideau Trail Funding Trust, 2,469 %, 6 mars 2026	9 240	9 200	
Rideau Trail Funding Trust, 2,764 %, 9 mars 2026	23 270	23 153	
Rideau Trail Funding Trust, 2,449 %, 6 avr. 2026	23 050	22 904	
Rideau Trail Funding Trust, 2,641 %, 7 avr. 2026	5 080	5 045	
Rideau Trail Funding Trust, 2,451 %, 8 avr. 2026	1 105	1 098	
Rideau Trail Funding Trust, 2,469 %, 16 avr. 2026	5 075	5 039	
Rideau Trail Funding Trust, 2,459 %, 21 avr. 2026	10 125	10 051	
Rideau Trail Funding Trust, 2,515 %, 29 avr. 2026	17 500	17 359	
Rideau Trail Funding Trust, 2,499 %, 11 mai 2026	3 750	3 717	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>			
Rideau Trail Funding Trust, 2,507 %, 8 juin 2026	2 700	2 671	
Rideau Trail Funding Trust, 2,520 %, 11 juin 2026	1 250	1 236	
Rideau Trail Funding Trust, 2,509 %, 17 juin 2026	16 000	15 819	
Ridge Trust, 2,847 %, 5 janv. 2026	25 455	25 447	
Ridge Trust, 2,860 %, 6 janv. 2026	10 000	9 996	
Ridge Trust, 2,849 %, 7 janv. 2026	10 400	10 395	
Ridge Trust, 2,860 %, 8 janv. 2026	7 500	7 496	
Ridge Trust, 2,859 %, 9 janv. 2026	8 090	8 085	
Ridge Trust, 2,870 %, 12 janv. 2026	8 000	7 993	
Ridge Trust, 2,871 %, 15 janv. 2026	11 625	11 612	
Ridge Trust, 2,902 %, 20 janv. 2026	11 000	10 983	
Ridge Trust, 2,878 %, 4 févr. 2026	7 950	7 929	
Ridge Trust, 2,623 %, 11 févr. 2026	11 355	11 322	
Ridge Trust, 2,669 %, 18 févr. 2026	24 650	24 564	
Ridge Trust, 2,885 %, 19 févr. 2026	5 975	5 952	
Ridge Trust, 2,469 %, 5 mars 2026	16 500	16 430	
Ridge Trust, 2,451 %, 10 mars 2026	5 120	5 097	
Ridge Trust, 2,462 %, 20 mars 2026	4 500	4 476	
Ridge Trust, 2,471 %, 23 mars 2026	12 315	12 248	
Ridge Trust, 2,480 %, 26 mars 2026	25 545	25 400	
Ridge Trust, 2,481 %, 27 mars 2026	14 400	14 318	
Ridge Trust, 2,479 %, 30 mars 2026	10 105	10 045	
Ridge Trust, 2,470 %, 13 avr. 2026	27 650	27 461	
Ridge Trust, 2,502 %, 15 avr. 2026	23 600	23 433	
Ridge Trust, 2,499 %, 12 mai 2026	16 250	16 106	
Safe Trust, 2,449 %, 5 janv. 2026	15 000	14 996	
Safe Trust, 2,558 %, 8 janv. 2026	74 590	74 554	
Safe Trust, 2,622 %, 12 janv. 2026	19 700	19 684	
Safe Trust, 2,624 %, 14 janv. 2026	11 875	11 864	
Safe Trust, 2,785 %, 26 janv. 2026	35 615	35 547	
Safe Trust, 2,431 %, 4 févr. 2026	40 725	40 633	
Safe Trust, 2,449 %, 9 févr. 2026	21 025	20 970	
Safe Trust, 2,886 %, 10 févr. 2026	11 810	11 773	
Safe Trust, 2,897 %, 12 févr. 2026	9 850	9 817	
Safe Trust, 2,920 %, 13 févr. 2026	35 825	35 704	
Safe Trust, 2,910 %, 18 févr. 2026	9 900	9 863	
Safe Trust, 2,431 %, 19 févr. 2026	11 205	11 169	
Safe Trust, 2,432 %, 23 févr. 2026	7 000	6 975	
Safe Trust, 2,441 %, 25 févr. 2026	88 020	87 698	
Safe Trust, 2,890 %, 26 févr. 2026	9 030	8 991	
Safe Trust, 2,441 %, 2 mars 2026	36 700	36 554	
Safe Trust, 2,457 %, 6 mars 2026	2 000	1 991	
Safe Trust, 2,670 %, 26 mars 2026	5 000	4 970	
Safe Trust, 2,631 %, 10 avr. 2026	10 000	9 929	
Safe Trust, 2,632 %, 14 avr. 2026	46 785	46 441	
Safe Trust, 2,622 %, 16 avr. 2026	11 250	11 166	
Safe Trust, 2,549 %, 11 juin 2026	9 665	9 558	
Safe Trust, 2,521 %, 17 juin 2026	4 115	4 068	
Safe Trust, 2,521 %, 19 juin 2026	36 000	35 585	
SOUND Trust, 2,582 %, 5 janv. 2026	35 500	35 490	
SOUND Trust, 2,556 %, 8 janv. 2026	31 680	31 665	
SOUND Trust, 2,594 %, 22 janv. 2026	10 000	9 985	
SOUND Trust, 2,594 %, 23 janv. 2026	8 500	8 487	
SOUND Trust, 2,428 %, 28 janv. 2026	75 720	75 585	
SOUND Trust, 2,950 %, 2 févr. 2026	10 000	9 975	
SOUND Trust, 2,431 %, 4 févr. 2026	62 465	62 324	
SOUND Trust, 2,449 %, 10 févr. 2026	7 000	6 981	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>			
SOUND Trust, 2,513 %, 12 févr. 2026	39 475	39 361	
SOUND Trust, 2,920 %, 13 févr. 2026	51 300	51 126	
SOUND Trust, 2,750 %, 18 févr. 2026	13 040	12 993	
SOUND Trust, 2,431 %, 19 févr. 2026	11 205	11 169	
SOUND Trust, 2,431 %, 20 févr. 2026	720	718	
SOUND Trust, 2,648 %, 26 mars 2026	23 285	23 144	
SOUND Trust, 2,632 %, 14 avr. 2026	9 190	9 122	
SOUND Trust, 2,622 %, 16 avr. 2026	5 000	4 963	
SOUND Trust, 2,600 %, 24 avr. 2026	8 425	8 358	
SOUND Trust, 2,496 %, 1 <sup>er</sup> mai 2026	5 400	5 356	
SOUND Trust, 2,497 %, 8 mai 2026	41 140	40 787	
SOUND Trust, 2,500 %, 15 mai 2026	46 120	45 702	
SOUND Trust, 2,549 %, 11 juin 2026	12 825	12 683	
SOUND Trust, 2,521 %, 17 juin 2026	3 565	3 524	
SOUND Trust, 2,530 %, 18 juin 2026	15 000	14 828	
SOUND Trust, 2,520 %, 22 juin 2026	58 675	57 987	
STABLE Trust, 2,474 %, 8 janv. 2026	63 425	63 395	
STABLE Trust, 2,624 %, 9 janv. 2026	15 650	15 641	
STABLE Trust, 2,622 %, 12 janv. 2026	13 000	12 990	
STABLE Trust, 2,624 %, 14 janv. 2026	875	874	
STABLE Trust, 2,594 %, 26 janv. 2026	40 645	40 573	
STABLE Trust, 2,454 %, 10 févr. 2026	14 150	14 112	
STABLE Trust, 2,920 %, 13 févr. 2026	28 750	28 653	
STABLE Trust, 2,888 %, 18 févr. 2026	10 000	9 962	
STABLE Trust, 2,431 %, 19 févr. 2026	11 205	11 169	
STABLE Trust, 2,440 %, 24 févr. 2026	12 250	12 206	
STABLE Trust, 2,441 %, 25 févr. 2026	92 950	92 610	
STABLE Trust, 2,870 %, 26 févr. 2026	13 120	13 063	
STABLE Trust, 2,460 %, 6 mars 2026	5 000	4 979	
STABLE Trust, 2,668 %, 20 mars 2026	10 500	10 441	
STABLE Trust, 2,670 %, 26 mars 2026	1 750	1 739	
STABLE Trust, 2,632 %, 14 avr. 2026	4 485	4 452	
STABLE Trust, 2,622 %, 16 avr. 2026	10 000	9 925	
STABLE Trust, 2,604 %, 17 avr. 2026	4 850	4 814	
STABLE Trust, 2,605 %, 23 avr. 2026	6 450	6 399	
STABLE Trust, 2,501 %, 3 juin 2026	74 600	73 828	
STABLE Trust, 2,549 %, 11 juin 2026	6 440	6 368	
STABLE Trust, 2,520 %, 18 juin 2026	5 500	5 437	
STABLE Trust, 2,521 %, 19 juin 2026	30 000	29 654	
STABLE Trust, 2,520 %, 22 juin 2026	2 700	2 668	
SURE Trust, 2,446 %, 5 janv. 2026	23 790	23 784	
SURE Trust, 2,639 %, 7 janv. 2026	30 800	30 787	
SURE Trust, 2,445 %, 8 janv. 2026	5 205	5 203	
SURE Trust, 2,624 %, 14 janv. 2026	28 000	27 974	
SURE Trust, 2,594 %, 20 janv. 2026	16 315	16 293	
SURE Trust, 2,586 %, 21 janv. 2026	20 000	19 972	
SURE Trust, 2,480 %, 2 févr. 2026	117 310	117 056	
SURE Trust, 2,431 %, 4 févr. 2026	30 215	30 147	
SURE Trust, 2,897 %, 13 févr. 2026	42 595	42 451	
SURE Trust, 2,450 %, 17 févr. 2026	25 000	24 922	
SURE Trust, 2,849 %, 18 févr. 2026	51 840	51 647	
SURE Trust, 2,431 %, 19 févr. 2026	11 205	11 169	
SURE Trust, 2,432 %, 23 févr. 2026	3 500	3 488	
SURE Trust, 2,863 %, 5 mars 2026	16 000	15 922	
SURE Trust, 2,648 %, 26 mars 2026	23 285	23 144	
SURE Trust, 2,631 %, 10 avr. 2026	10 000	9 929	
SURE Trust, 2,622 %, 16 avr. 2026	25 155	24 967	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Billets de trésorerie (suite)</b>			
SURE Trust, 2,604 %, 17 avr. 2026	9 600	9 528	
SURE Trust, 2,600 %, 24 avr. 2026	24 790	24 593	
SURE Trust, 2,500 %, 1 <sup>er</sup> mai 2026	13 500	13 390	
SURE Trust, 2,519 %, 13 mai 2026	5 000	4 955	
SURE Trust, 2,501 %, 20 mai 2026	10 100	10 005	
SURE Trust, 2,549 %, 11 juin 2026	8 685	8 589	
SURE Trust, 2,520 %, 18 juin 2026	13 995	13 835	
SURE Trust, 2,520 %, 22 juin 2026	20 000	19 766	
Temperance Street Funding Trust, 2,613 %, 15 janv. 2026	13 500	13 487	
Temperance Street Funding Trust, 2,889 %, 16 janv. 2026	30 860	30 824	
Temperance Street Funding Trust, 2,566 %, 22 janv. 2026	101 600	101 451	
Temperance Street Funding Trust, 2,459 %, 5 févr. 2026	5 500	5 487	
Groupe TMX Limitée, 2,263 %, 28 janv. 2026	10 000	9 983	
Groupe TMX Limitée, 2,263 %, 29 janv. 2026	20 000	19 965	
Toronto Hydro Corp., 2,301 %, 2 janv. 2026	5 700	5 700	
Zeus Receivables Trust, 2,859 %, 7 janv. 2026	5 100	5 098	
Zeus Receivables Trust, 2,632 %, 12 janv. 2026	3 000	2 998	
Zeus Receivables Trust, 2,869 %, 13 janv. 2026	12 000	11 989	
Zeus Receivables Trust, 2,900 %, 14 janv. 2026	12 100	12 088	
Zeus Receivables Trust, 2,593 %, 16 janv. 2026	42 940	42 894	
Zeus Receivables Trust, 2,593 %, 19 janv. 2026	18 920	18 896	
Zeus Receivables Trust, 2,574 %, 22 janv. 2026	23 675	23 640	
Zeus Receivables Trust, 2,567 %, 26 janv. 2026	30 175	30 122	
Zeus Receivables Trust, 2,877 %, 11 févr. 2026	600	598	
Zeus Receivables Trust, 2,504 %, 12 févr. 2026	67 575	67 381	
Zeus Receivables Trust, 2,431 %, 20 févr. 2026	10 355	10 321	
Zeus Receivables Trust, 2,431 %, 24 févr. 2026	2 000	1 993	
Zeus Receivables Trust, 2,853 %, 2 mars 2026	5 766	5 739	
Zeus Receivables Trust, 2,432 %, 4 mars 2026	24 680	24 579	
Zeus Receivables Trust, 2,747 %, 16 mars 2026	17 260	17 165	
Zeus Receivables Trust, 2,650 %, 2 avr. 2026	16 460	16 353	
Zeus Receivables Trust, 2,564 %, 8 avr. 2026	17 650	17 531	
Zeus Receivables Trust, 2,451 %, 9 avr. 2026	17 000	16 889	
Zeus Receivables Trust, 2,632 %, 17 avr. 2026	2 000	1 985	
Zeus Receivables Trust, 2,451 %, 22 avr. 2026	23 100	22 929	
Zeus Receivables Trust, 2,520 %, 30 avr. 2026	11 630	11 536	
Zeus Receivables Trust, 2,509 %, 7 mai 2026	21 700	21 514	
Zeus Receivables Trust, 2,500 %, 29 mai 2026	31 015	30 705	
Zeus Receivables Trust, 2,498 %, 9 juin 2026	9 500	9 398	
Zeus Receivables Trust, 2,520 %, 11 juin 2026	13 000	12 857	
Zeus Receivables Trust, 2,520 %, 17 juin 2026	23 700	23 430	
		<b>9 069 995</b>	<b>59,3</b>
<b>Obligations fédérales – court terme</b>			
Bon du Trésor du gouvernement du Canada, 2,172 %, 11 févr. 2026	153 525	153 151	
		<b>153 151</b>	<b>1,0</b>
<b>Obligations provinciales et municipales – court terme</b>			
CDP Financière inc., 2,699 %, 12 févr. 2026	9 650	9 620	
CDP Financière inc., 2,299 %, 13 févr. 2026	2 300	2 294	
CDP Financière inc., 2,587 %, 8 sept. 2026	14 650	14 396	
First Nations Finance Authority, 2,259 %, 8 janv. 2026	19 170	19 162	
First Nations Finance Authority, 2,267 %, 22 janv. 2026	100 200	100 070	
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,305 %, 7 janv. 2026	5 000	4 998	
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,247 %, 14 janv. 2026	2 630	2 628	
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,259 %, 21 janv. 2026	8 000	7 990	
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,250 %, 11 févr. 2026	17 275	17 232	
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,258 %, 18 févr. 2026	15 000	14 956	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Obligations provinciales et municipales – court terme (suite)</b>			
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,347 %, 25 mars 2026	2 250	2 238	
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,310 %, 13 mai 2026	9 570	9 491	
Municipal Finance Authority of British Columbia, 2,290 %, 3 juin 2026	10 000	9 905	
Newfoundland & Labrador Hydro, 2,312 %, 2 janv. 2026	76 985	76 980	
Province d'Alberta, 2,307 %, 5 janv. 2026	19 900	19 895	
Province d'Alberta, 2,239 %, 7 janv. 2026	1 000	1 000	
Province d'Alberta, 2,383 %, 13 janv. 2026	44 030	43 996	
Province d'Alberta, 2,251 %, 14 janv. 2026	54 920	54 876	
Province d'Alberta, 2,340 %, 23 janv. 2026	11 770	11 753	
Province d'Alberta, 2,297 %, 26 janv. 2026	1 270	1 268	
Province d'Alberta, 2,273 %, 27 janv. 2026	66 665	66 558	
Province d'Alberta, 2,249 %, 3 févr. 2026	6 005	5 993	
Province d'Alberta, 2,261 %, 4 févr. 2026	142 530	142 231	
Province d'Alberta, 2,250 %, 6 févr. 2026	2 350	2 345	
Province d'Alberta, 2,239 %, 18 févr. 2026	5 280	5 265	
Province d'Alberta, 2,239 %, 19 févr. 2026	4 362	4 349	
Province d'Alberta, 2,251 %, 23 févr. 2026	58 825	58 633	
Province d'Alberta, 2,251 %, 2 mars 2026	5 720	5 699	
Province de la Colombie-Britannique, 2,252 %, 2 févr. 2026	13 200	13 174	
Province de la Colombie-Britannique, 2,366 %, 13 févr. 2026	10 075	10 047	
Province de la Colombie-Britannique, 2,252 %, 26 févr. 2026	28 600	28 502	
Province du Manitoba, 2,395 %, 14 janv. 2026	57 590	57 541	
Province du Manitoba, 2,337 %, 21 janv. 2026	28 937	28 900	
Province du Manitoba, 2,276 %, 28 janv. 2026	2 410	2 406	
Province du Manitoba, 2,260 %, 4 févr. 2026	1 095	1 093	
Province du Manitoba, 2,248 %, 17 févr. 2026	31 893	31 801	
Province du Nouveau-Brunswick, 2,248 %, 5 févr. 2026	33 820	33 747	
Province du Nouveau-Brunswick, 2,248 %, 12 févr. 2026	11 210	11 181	
Province du Nouveau-Brunswick, 2,245 %, 19 févr. 2026	22 690	22 622	
Province du Nouveau-Brunswick, 2,252 %, 26 févr. 2026	11 560	11 520	
Province du Nouveau-Brunswick, 2,249 %, 5 mars 2026	14 380	14 324	
Province de la Nouvelle-Écosse, 2,248 %, 8 janv. 2026	75 090	75 058	
Province de la Nouvelle-Écosse, 2,330 %, 15 janv. 2026	16 915	16 900	
Province de la Nouvelle-Écosse, 2,244 %, 22 janv. 2026	15 965	15 944	
Province d'Ontario, 2,297 %, 14 janv. 2026	12 225	12 215	
Province d'Ontario, 2,252 %, 21 janv. 2026	153 070	152 882	
Province d'Ontario, 2,381 %, 28 janv. 2026	45 062	44 983	
Province d'Ontario, 2,249 %, 4 févr. 2026	13 990	13 961	
Province d'Ontario, 2,238 %, 11 févr. 2026	6 700	6 683	
Province d'Ontario, 2,251 %, 4 mars 2026	35 000	34 867	
Province d'Ontario, 2,340 %, 22 avr. 2026	100	99	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 2,262 %, 10 févr. 2026	100	100	
Province de Québec, 2,254 %, 5 janv. 2026	224 620	224 565	
Province de Québec, 2,339 %, 9 janv. 2026	2 870	2 869	
Province de Québec, 2,239 %, 16 janv. 2026	2 110	2 108	
Province de Québec, 2,276 %, 23 janv. 2026	34 801	34 753	
Province de Québec, 2,236 %, 6 févr. 2026	15 300	15 266	
Province de Québec, 2,238 %, 20 févr. 2026	36 025	35 915	
Province de Québec, 2,297 %, 24 avr. 2026	22 350	22 193	
Province de la Saskatchewan, 2,420 %, 8 janv. 2026	7 385	7 382	
Province de la Saskatchewan, 2,411 %, 13 janv. 2026	350	350	
Province de la Saskatchewan, 2,291 %, 15 janv. 2026	1 775	1 773	



Le 31 décembre 2025

	Valeur nominale (en milliers)	Coût/ Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>Obligations provinciales et municipales – court terme (suite)</b>			
Province de la Saskatchewan, 2,246 %, 27 janv. 2026	110	110	
Province de la Saskatchewan, 2,243 %, 3 févr. 2026	2 050	2 046	
Province de la Saskatchewan, 2,258 %, 12 févr. 2026	5 969	5 954	
		1 711 655	<b>11,2</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>		15 296 672	<b>100,0</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (DE PASSIF) NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>		(8 245)	<b>–</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>		15 288 427	<b>100,0</b>



### États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>ACTIF</b>		
Placements, à la juste valeur	15 296 672 \$	5 394 737 \$
Trésorerie	5	10
Souscriptions à recevoir	48 240	16 649
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	1 534	291
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>15 346 451</b>	<b>5 411 687</b>
<b>PASSIF</b>		
Rachats à payer	52 256	12 289
Distributions à payer	3 284	1 607
Créditeurs et charges à payer	2 484	813
<b>TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>58 024</b>	<b>14 709</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)</b>	<b>15 288 427 \$</b>	<b>5 396 978 \$</b>
Placements, au coût	15 296 672 \$	5 394 737 \$
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>5 953 803 \$</b>	<b>2 076 149 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>294 653 \$</b>	<b>6 158 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>2 471 752 \$</b>	<b>781 906 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>6 568 219 \$</b>	<b>2 532 765 \$</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>

### États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2025	2024
<b>REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)</b>		
Intérêts à distribuer	246 362 \$	224 349 \$
<b>TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	<b>246 362</b>	<b>224 349</b>
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	30	7
<b>TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)</b>	<b>30</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL DES REVENUS (PERTES)</b>	<b>246 392</b>	<b>224 356</b>
<b>CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)</b>		
Frais de gestion	12 831	6 607
Frais d'administration	1 662	921
Frais liés au Comité d'examen indépendant	2	2
TPS/TVH	1 481	759
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>15 976</b>	<b>8 289</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS</b>	<b>230 416 \$</b>	<b>216 067 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>87 914 \$</b>	<b>78 643 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>1 011 \$</b>	<b>286 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>34 181 \$</b>	<b>31 223 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>107 310 \$</b>	<b>105 915 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART</b>		
<b>SÉRIE A</b>	<b>0,26 \$</b>	<b>0,45 \$</b>
<b>SÉRIE D</b>	<b>0,24 \$</b>	<b>0,46 \$</b>
<b>SÉRIE F</b>	<b>0,27 \$</b>	<b>0,46 \$</b>
<b>SÉRIE O</b>	<b>0,30 \$</b>	<b>0,48 \$</b>



**Tableaux des flux de trésorerie** (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2025	2024
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS</b>		
<b>AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	230 416 \$	216 067 \$
<b>AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
(Gain) perte net de change latent sur la trésorerie	—	—
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	—	—
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	—	—
(Augmentation) diminution des débiteurs	(1 243)	750
Augmentation (diminution) des créditeurs	1 671	220
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Amortissement des primes et des escomptes	(230 724)	(208 887)
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Coût des placements acquis*	(41 664 071)	(19 945 624)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	38 283 279	18 556 215
<b>ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>(3 380 672)</b>	<b>(1 381 259)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables*	14 342 794	5 629 684
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(10 939 434)	(4 228 232)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(22 693)	(20 308)
<b>ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>3 380 667 \$</b>	<b>1 381 144 \$</b>
Gain (perte) net de change latent sur la trésorerie	—	—
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	(5)	(115)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	10	125
<b>TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE</b>	<b>5 \$</b>	<b>10 \$</b>
Intérêts reçus (payés) <sup>†</sup>	14 395 \$	16 212 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement <sup>†‡</sup>	— \$	— \$
Dividendes reçus (payés) <sup>†‡</sup>	— \$	— \$

\* Opérations en nature exclues.

<sup>†</sup> Classés dans les activités d'exploitation.

<sup>‡</sup> Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes annexes)

	Série A		Série D		Série F	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE</b>	<b>2 076 149 \$</b>	<b>1 491 570 \$</b>	<b>6 158 \$</b>	<b>7 061 \$</b>	<b>781 906 \$</b>	<b>580 793 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS</b>	<b>87 914</b>	<b>78 643</b>	<b>1 011</b>	<b>286</b>	<b>34 181</b>	<b>31 223</b>
Produit de l'émission de parts rachetables	7 669 593	2 226 964	333 082	4 039	3 547 327	1 037 310
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	84 649	77 149	996	272	27 060	25 187
Rachat de parts rachetables	(3 876 588)	(1 719 114)	(45 582)	(5 212)	(1 884 542)	(861 221)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES</b>	<b>3 877 654</b>	<b>584 999</b>	<b>288 496</b>	<b>(901)</b>	<b>1 689 845</b>	<b>201 276</b>
Distributions tirées du revenu net	(87 914)	(79 063)	(1 012)	(288)	(34 180)	(31 386)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
<b>TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>(87 914)</b>	<b>(79 063)</b>	<b>(1 012)</b>	<b>(288)</b>	<b>(34 180)</b>	<b>(31 386)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>3 877 654</b>	<b>584 579</b>	<b>288 495</b>	<b>(903)</b>	<b>1 689 846</b>	<b>201 113</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE</b>	<b>5 953 803 \$</b>	<b>2 076 149 \$</b>	<b>294 653 \$</b>	<b>6 158 \$</b>	<b>2 471 752 \$</b>	<b>781 906 \$</b>

	Série O		Total	
	2025	2024	2025	2024
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE</b>	<b>2 532 765 \$</b>	<b>1 722 917 \$</b>	<b>5 396 978 \$</b>	<b>3 802 341 \$</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS</b>	<b>107 310</b>	<b>105 915</b>	<b>230 416</b>	<b>216 067</b>
Produit de l'émission de parts rachetables	9 149 661	2 376 977	20 699 663	5 645 290
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	93 340	93 805	206 045	196 413
Rachat de parts rachetables	(5 207 548)	(1 660 448)	(11 014 260)	(4 245 995)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES</b>	<b>4 035 453</b>	<b>810 334</b>	<b>9 891 448</b>	<b>1 595 708</b>
Distributions tirées du revenu net	(107 309)	(106 401)	(230 415)	(217 138)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–
<b>TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	<b>(107 309)</b>	<b>(106 401)</b>	<b>(230 415)</b>	<b>(217 138)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>4 035 454</b>	<b>809 848</b>	<b>9 891 449</b>	<b>1 594 637</b>
<b>VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE</b>	<b>6 568 219 \$</b>	<b>2 532 765 \$</b>	<b>15 288 427 \$</b>	<b>5 396 978 \$</b>



Le 31 décembre 2025

### Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir un revenu régulier et des liquidités à court terme compatibles avec les taux d'intérêt du marché monétaire à court terme tout en préservant la valeur du placement.

### Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

#### Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	31 décembre 2025	31 décembre 2024
R-1 (É)	82,3	78,5
R-1 (M)	8,0	13,9
R-1 (F)	9,7	7,6
Total	100,0	100,0

#### Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Billets de trésorerie	59,3	66,4
Acceptations bancaires et obligations bancaires	28,5	21,7
Obligations provinciales et municipales – court terme	11,2	10,9
Obligations fédérales – court terme	1,0	1,0
Total	100,0	100,0

#### Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	31 décembre 2025	31 décembre 2024
0 à 1 mois	34,1	35,1
1 à 3 mois	32,4	31,0
3 à 6 mois	22,9	24,8
6 à 12 mois	10,6	9,1
Total	100,0	100,0

Étant donné la courte durée de ses placements, le fonds est peu sensible aux variations des taux d'intérêt.

### Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date des 31 décembre 2025 et 2024.

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actions</b>	–	–	–	–
<b>Fonds sous-jacents</b>	–	–	–	–
<b>Titres à revenu fixe et titres de créance</b>	–	–	–	–
<b>Placements à court terme</b>	–	15 296 672	–	15 296 672
<b>Instruments dérivés – actifs</b>	–	–	–	–
<b>Instruments dérivés – passifs</b>	–	–	–	–
<b>Total des instruments financiers</b>	–	15 296 672	–	15 296 672
<b>% du total du portefeuille</b>	–	100,0	–	100,0

31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actions</b>	–	–	–	–
<b>Fonds sous-jacents</b>	–	–	–	–
<b>Titres à revenu fixe et titres de créance</b>	–	–	–	–
<b>Placements à court terme</b>	–	5 394 737	–	5 394 737
<b>Instruments dérivés – actifs</b>	–	–	–	–
<b>Instruments dérivés – passifs</b>	–	–	–	–
<b>Total des instruments financiers</b>	–	5 394 737	–	5 394 737
<b>% du total du portefeuille</b>	–	100,0	–	100,0

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

### Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	0,30 %	0,02 %
Série D	0,30 %	0,02 %
Série F	0,20 %	0,02 %
Série O	s.o.*	0,02 %

\* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.



Le 31 décembre 2025

### Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Nombre de parts détenues</b>		
Série A	121	118
Série D	2 971	59
Série F	184	179
Série O	403 743	–
<b>Valeur des parts</b>	<b>4 070</b>	<b>4</b>

### Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le fonds n'avait pas enregistré de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2025.

### Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Un résumé des parts achetées et rachetées à la valeur liquidative par part au cours de la période est présenté ci-après.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Série A</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	207 615	149 115
Nombre de parts émises	766 959	222 696
Nombre de parts réinvesties	8 465	7 715
Nombre de parts rachetées	(387 659)	(171 911)
Nombre de parts à la clôture	595 380	207 615
<b>Série D</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	616	706
Nombre de parts émises	33 307	404
Nombre de parts réinvesties	100	27
Nombre de parts rachetées	(4 558)	(521)
Nombre de parts à la clôture	29 465	616
<b>Série F</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	78 191	58 063
Nombre de parts émises	354 732	103 731
Nombre de parts réinvesties	2 706	2 519
Nombre de parts rachetées	(188 454)	(86 122)
Nombre de parts à la clôture	247 175	78 191
<b>Série O</b>		
Nombre de parts à l'ouverture	253 277	172 243
Nombre de parts émises	914 966	237 699
Nombre de parts réinvesties	9 334	9 380
Nombre de parts rachetées	(520 755)	(166 045)
Nombre de parts à la clôture	656 822	253 277

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

### Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Juste valeur des titres prêtés	123 211	11 933
Juste valeur de la garantie reçue	125 676	12 172

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	38	100	9	100
RBC SI (payé)	(8)	(20)	(2)	(20)
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
Revenu du fonds	30	80	7	80

### Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Canadian Core Real Estate LP	–	5,1
GIF Aggregator CA LP	0,1	0,1
GIF Aggregator NNA LP	0,2	0,1
GIF Super Aggregator LP	3,4	–
Fonds équilibré Phillips, Hager & North	0,1	–
Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North	0,2	–
Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North	–	–



Le 31 décembre 2025

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds de retraite CIBLE 2065 Phillips, Hager & North	–	–
Fonds immobilier canadien de base RBC	–	–
Fonds d'infrastructures mondiales RBC	–	–
SEC Fonds d'infrastructures mondiales RBC	–	0,1
Solution de versement géré RBC	0,2	0,3
Solution de versement géré RBC – Évolué	0,2	0,2
Solution de versement géré RBC – Évolué Plus	0,2	0,2
Portefeuille de retraite 2020 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2025 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2030 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2035 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2040 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2045 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2050 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2055 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2060 RBC	–	–
Solution de revenu de retraite RBC	–	–
Portefeuille équilibré sélect RBC	4,5	4,7
Portefeuille équilibré choix sélect RBC	–	–
Portefeuille prudence choix sélect RBC	–	–
Portefeuille de croissance choix sélect RBC	–	–
Portefeuille prudence sélect RBC	2,8	3,5
Portefeuille de croissance sélect RBC	1,4	1,4
Portefeuille prudence élevée sélect RBC	0,9	1,3
Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC	–	15,4
<b>Total</b>	<b>14,2</b>	<b>32,4</b>

### Fusion de fonds (en milliers, sauf les taux d'échange)

À la fermeture des bureaux le 17 avril 2025, le Fonds du marché monétaire canadien Indigo RBC et le Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC ont été fusionnés avec le Fonds du marché monétaire canadien RBC, selon la méthode de l'acquisition. En vertu de cette méthode, le fonds maintenu est désigné comme le fonds acquéreur, et les fonds dissous sont désignés comme les fonds acquis. Le choix est fondé sur certains éléments du fonds maintenu tels que les objectifs de placement, la composition du portefeuille et la taille de l'actif du fonds.

Les détails relatifs au Fonds du marché monétaire canadien Indigo RBC (le « fonds dissous ») et au Fonds du marché monétaire canadien RBC (le « fonds maintenu ») se présentent comme suit :

Actif net acquis par le fonds maintenu	
Série A	447 296 \$
Série F	23 211 \$
Série O	18 851 \$
Taux d'échange – série A	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série A	44 730
Taux d'échange – série F	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série F	2 321
Taux d'échange – série O	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série O	1 885

Les détails relatifs au Fonds en gestion commune marché monétaire canadien Indigo RBC (le « fonds dissous ») et au Fonds du marché monétaire canadien RBC (le « fonds maintenu ») se présentent comme suit :

Actif net acquis par le fonds maintenu	
Série F	360 \$
Série O	62 778 \$
Taux d'échange – série F	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série F	36
Taux d'échange – série O	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série O	6 278

Le fonds maintenu désigné ci-dessus a acquis la totalité de l'actif, y compris un montant de 1 062 \$ en trésorerie, et a pris en charge la totalité du passif des fonds dissous à leur juste valeur de marché et a émis en contrepartie des parts de fonds dont la valeur est équivalente à celle de l'actif net des fonds dissous. Par conséquent, les porteurs de parts des fonds dissous sont devenus des porteurs de parts du fonds maintenu. Après les fusions, les fonds dissous ont été liquidés.

Au 17 avril 2025, tous les placements des fonds dissous ont été cédés au fonds maintenu à leur juste valeur de marché.

Les états financiers du fonds maintenu comprennent les résultats d'exploitation des fonds dissous à partir de la date de fusion. Toutes les données comparatives figurant dans ces états financiers s'appliquent uniquement au fonds maintenu.



Le 31 décembre 2025

En vertu des règles fiscales de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) touchant les réorganisations, les fusions ont été effectuées avec report d'impôt (roulement fiscal), et la fin d'année d'imposition des fonds dissous et du fonds maintenu est réputée être le 17 avril 2025. Les placements affichant des pertes latentes sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché, et les placements affichant des gains latents sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché ou au montant choisi. Le fonds n'avait aucun passif d'impôt au 17 avril 2025. Tous les reports de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital sont venus à échéance par suite des fusions.

Aucun coût lié aux fusions n'a été imputé aux fonds ni aux porteurs de parts.

### Fusion de fonds (en milliers, sauf les taux d'échange)

À la fermeture des bureaux le 21 novembre 2025, le Fonds du marché monétaire plus RBC et le Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North ont été fusionnés avec le Fonds du marché monétaire canadien RBC, selon la méthode de l'acquisition. En vertu de cette méthode, le fonds maintenu est désigné comme le fonds acquéreur, et les fonds dissous sont désignés comme les fonds acquis. Le choix est fondé sur certains éléments du fonds maintenu tels que les objectifs de placement, la composition du portefeuille et la taille de l'actif du fonds.

Les détails relatifs au Fonds du marché monétaire plus RBC (le « fonds dissous ») et au Fonds du marché monétaire canadien RBC (le « fonds maintenu ») se présentent comme suit :

Actif net acquis par le fonds maintenu	
Série A	1 321 888 \$
Série F	925 132 \$
Taux d'échange – série A	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série A	132 189
Taux d'échange – série F	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série F	92 513

Les détails relatifs au Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North (le « fonds dissous ») et au Fonds du marché monétaire canadien RBC (le « fonds maintenu ») se présentent comme suit :

Actif net acquis par le fonds maintenu	
Série A	11 521 \$
Série D	268 909 \$
Série F	139 225 \$
Série O	3 171 073 \$
Taux d'échange – série A	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série A	1 152
Taux d'échange – série D	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série D	26 891
Taux d'échange – série F	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série F	13 922
Taux d'échange – série O	1,00
Parts émises par le fonds maintenu – série O	317 107

Le fonds maintenu désigné ci-dessus a acquis la totalité de l'actif, y compris un montant de 107 445 \$ en trésorerie, et a pris en charge la totalité du passif des fonds dissous à leur juste valeur de marché et a émis en contrepartie des parts de fonds dont la valeur est équivalente à celle de l'actif net des fonds dissous. Par conséquent, les porteurs de parts des fonds dissous sont devenus des porteurs de parts du fonds maintenu. Après les fusions, les fonds dissous ont été liquidés.

Au 21 novembre 2025, tous les placements des fonds dissous ont été cédés au fonds maintenu à leur juste valeur de marché.

Les états financiers du fonds maintenu comprennent les résultats d'exploitation des fonds dissous à partir de la date de fusion. Toutes les données comparatives figurant dans ces états financiers s'appliquent uniquement au fonds maintenu.

En vertu des règles fiscales de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) touchant les réorganisations, les fusions ont été effectuées avec report d'impôt (roulement fiscal), et la fin d'année d'imposition des fonds dissous et du fonds maintenu est réputée être le 21 novembre 2025. Les placements affichant des pertes latentes sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché, et les placements affichant des gains latents sont réputés avoir été cédés à leur juste valeur de marché ou au montant choisi. Le fonds n'avait aucun passif d'impôt au 21 novembre 2025. Tous les reports de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital sont venus à échéance par suite des fusions.

Aucun coût lié aux fusions n'a été imputé aux fonds ni aux porteurs de parts.

## 1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 5 mars 2026.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série T5, de série T8, de série PZ, de série PTZ, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série PZ et de série PTZ ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le premier jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres pertinents;
- b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts de série FNB contre trésorerie à un prix de rachat par part correspondant au montant le moins élevé entre

i) 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat et ii) la valeur liquidative par part à la date de prise d'effet du rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Portefeuille prudence d'obligations RBC	Série FNB	RCNS
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	Série FNB	RCOR
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	Série FNB	RPLS
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC	Série FNB	RUMG
Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC	Série FNB	RLST
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds d'actions mondiales de sociétés à grande capitalisation RBC	Série FNB	RGLE
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

## 2. Exercice

Les états de la situation financière sont arrêtés aux 31 décembre 2025 et 2024, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, sauf pour les fonds établis au cours de l'un de ces exercices, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 31 décembre de cet exercice. Les états financiers du Fonds indiciel d'actions internationales RBC (auparavant, Fonds indiciel d'actions internationales Indigo RBC) et du Fonds d'actions Inde RBC (auparavant,

Fonds d'actions indiennes Indigo RBC) au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date ont été audités par l'auditeur précédent.

## 3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

### Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

### Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué

des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

**Classement des parts rachetables** Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

**Entités structurées non consolidées** Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;

- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

**Détermination de la juste valeur** La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

*Niveau 1* – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

*Niveau 2* – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

*Niveau 3* – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

*Actions* – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

*Titres à revenu fixe et titres de créance* – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débiteures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

*Placements à court terme* – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

*Options* – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour

d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

*Bons de souscription* – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

*Contrats à terme normalisés* – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière et la variation en glissement annuel de ces soldes

est comptabilisée comme « Augmentation/diminution des débiteurs » ou « Augmentation/diminution des créditeurs » dans le tableau des flux de trésorerie, selon le cas.

*Contrats à terme de gré à gré* – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

*Swaps de rendement global* – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

*Swaps de taux d'intérêt* – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou

versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

*Swaps sur défaillance* – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

*Titres vendus à découvert* – Certains fonds peuvent conclure des opérations de vente à découvert. Les ventes à découvert sont des opérations par lesquelles un fonds vend un placement qu'il ne possède pas. Un fonds peut recourir à des ventes à découvert pour i) compenser la baisse potentielle de la valeur des positions acheteur de titres semblables; ii) augmenter sa marge de manoeuvre; iii) obtenir un meilleur rendement; iv) mettre en oeuvre sa stratégie d'arbitrage du risque; et v) appliquer ses stratégies de gestion du portefeuille générales nécessitant l'utilisation d'instruments dérivés. Lorsqu'un fonds procède à une vente à découvert, il emprunte le titre vendu à découvert et le livre à la contrepartie. Les titres vendus à découvert sont inscrits à l'état de la situation financière au poste « Placements dans des titres vendus à découvert ». Un fonds doit normalement payer des frais ou une prime pour emprunter un titre et doit rembourser au prêteur du titre tout dividende ou intérêt reçu pendant la période du prêt. Ces frais sont comptabilisés au poste « Frais à payer liés au prêt de titres » de l'état de la situation financière. Les frais engagés sont, quant à eux, comptabilisés au poste « Frais liés au prêt de titres » de l'état du résultat global. Les dividendes à payer sur ces titres sont, s'il y a lieu, inscrits à l'état de la situation financière au poste « Dividendes à payer sur les ventes à découvert ». Les dividendes obtenus sur ces placements sont, le cas échéant, inscrits à l'état du résultat global au poste « Dividendes sur les ventes à découvert ».

*Fonds sous-jacents* – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date

d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

**Évaluation de la juste valeur des placements** – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

**Trésorerie** La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

**Comptes sur marge** Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

**Monnaie fonctionnelle** À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds du marché monétaire américain RBC,

le Fonds du marché monétaire américain RBC II (auparavant, Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC), le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC, le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC et le Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

**Conversion des devises** La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

**Évaluation des séries** Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

**Opérations de placement** Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

**Comptabilisation des revenus** Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

**Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part** L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) liée aux activités de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

**Frais de rachat anticipé** Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

**Devises** Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	KZT – Tenge kazakh
BRL – Real brésilien	MXN – Peso mexicain
CAD – Dollar canadien	MYR – Ringgit malais
CHF – Franc suisse	NGN – Naira nigérian
CLP – Peso chilien	NOK – Couronne norvégienne
CNH/CNY – Renminbi chinois	NZD – Dollar néo-zélandais
COP – Peso colombien	PEN – Nouveau sol péruvien
CZK – Couronne tchèque	PHP – Peso philippin
DKK – Couronne danoise	PLN – Zloty polonais
DOP – Peso dominicain	PYG – Guarani paraguayen
EGP – Livre égyptienne	RON – Leu roumain
EUR – Euro	RUB – Rouble russe
GBP – Livre sterling	SEK – Couronne suédoise
HKD – Dollar de Hong Kong	SGD – Dollar de Singapour
HUF – Forint hongrois	THB – Baht thaïlandais
IDR – Rupiah indonésienne	TRY – Nouvelle livre turque
ILS – Nouveau shekel israélien	TWD – Nouveau dollar taïwanais
INR – Roupie indienne	USD – Dollar américain
JPY – Yen japonais	UYU – Peso uruguayen
KRW – Won sud-coréen	ZAR – Rand sud-africain

**Opérations en nature et échanges entre les séries d'un fonds** Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

#### 4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

##### **Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif**

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

## 5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds

doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

### **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

**Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

**Autre risque de prix**

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose un fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte

théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. Par ailleurs, lorsqu'un fonds procède à une vente à découvert, il doit emprunter des titres afin de pouvoir effectuer cette vente. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. En outre, les emprunts de titres engendrent des frais d'emprunt. Ces frais pourraient augmenter au cours de la période d'emprunt, alourdissant ainsi les charges liées à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

**6. Impôt**

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de

l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujéti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujéti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

Les fonds peuvent être assujéti à des retenues d'impôt prélevées par certains pays sur les revenus de placement et les gains en capital étrangers. Ces revenus ou ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt connexes, ou l'estimation de l'impôt sur les gains en capital, sont comptabilisées à titre de charge dans l'état du résultat global. Le passif au titre des retenues d'impôt sur les gains en capital est inscrit au poste « Crédeurs et charges à payer » dans l'état de la situation financière. L'estimation pourrait différer considérablement du montant réel de l'impôt à payer.

## **7. Revenu tiré de prêts de titres**

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

## **8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées**

### ***Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille***

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de

gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges

payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

#### **Sous-conseillers**

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

- Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
- Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC (pour le fonds sous-jacent)
- Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
- Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)
- Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
- Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
- Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC\*

Le 31 décembre 2025

Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC\*

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

\*Depuis la fermeture des bureaux le 21 novembre 2025, RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. n'est plus le sous-conseiller du fonds.

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay

Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay

Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)

Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)

Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres européens du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)

Fonds d'actions européennes RBC

Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC

Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds de dividendes de marchés émergents RBC

Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC

Fonds d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC

Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC

Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes RBC

Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC

Fonds d'actions mondiales RBC

Fonds d'actions mondiales Vision RBC

Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales RBC

Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds leaders d'actions mondiales RBC

Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations alternatives mondiales

BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North

Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)

Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)

Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC

Fonds d'actions chinoises RBC

Fonds d'actions japonaises RBC

Fonds d'actions Inde RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Fiduciaire**

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Placeurs**

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers peuvent recevoir une commission de suivi en fonction de la valeur totale des placements de leurs clients dans certaines séries de parts des fonds.

#### **Dépositaire**

À moins d'indication contraire dans les renseignements propres au fonds, RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Agents chargés de la tenue des registres**

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Courtiers**

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

#### **Agent de prêt de titres**

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

#### **Administrateur d'hypothèques**

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

#### **Autres opérations entre parties liées**

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

##### *Opérations entre parties liées*

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

##### *Opérations entre fonds*

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA

exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

### **9. Honoraires d'audit**

Les frais payés ou à payer par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets du réseau de PwC se sont élevés à 2 310 295 \$ (1 962 681 \$ au septembre 2024 et au 31 décembre 2024) pour des services d'audit liés à des FNB et des fonds communs de placement offerts au public et gérés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. dont la clôture de l'exercice est le 30 septembre 2025 ou le 31 décembre 2025. Les frais pour d'autres services se sont établis à 1 137 538 \$ (1 064 115 \$ au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2024).

### **10. Nouvelles normes IFRS de comptabilité**

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations et des obligations d'information concernant les mesures de performance définies par la direction. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. RBC GMA évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.